

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 MECANIQUE						Code Diplôme : PAMMEC1		Date approbation Conseil composante : 30 Mai 2024																		
Parcours-type : SIMULATION ET INSTRUMENTATION EN MECANIQUE						Code VDI : 126		Date approbation CSPM : 27 Juin 2024																		
Responsable de la Formation : CHAGNON Grégory						Code Etape : PAMZIM		N° de version dans l'accréditation : 4																		
Responsable de l'Année : Laurent BAILLET						Code VET : 210		Formation Initiale/Formation Continue Présentiel																		
Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES												
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP									
						Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %													
SEMESTRE 9																										
Modélisation et simulation non-linéaires en mécanique des solides		PAX9IMAA	O	6	2	Ecrit - rapport	1	Ecrit	1	OUI	1	Devoir maison	1	30	15		15									
Modélisation et simulation en mécanique des fluides		PAX9IMAG	O	3	1	Ecrit - rapport	1			Non		Ecrit ou oral	1	12	6		12									
Génération de pièces par optimisation topologique		PAX9IMAH	O	3	1	Ecrit - rapport	1			Oui	0,5	Ecrit ou oral	0,5	4	12		14									
Méthodes numériques avancées en mécanique des solides et des fluides		PAX9IMAC	O	3	1	Ecrit - rapport	1			NON		Oral/rapport	1	15			15									
Couplage aéroélastique		PAX9IMAI	O	3	1	Ecrit - rapport	1			NON		Oral/rapport	1	15	4,5		10,5									
Méthodes instrumentales avancées		PAX9IMAE	O	3	1	Ecrit - rapport	1			NON		Oral/rapport	1	13,5	1,5		15									
Traitement des images et des signaux		PAX9IMAF	O	3	1	Ecrit - rapport	0,33	Ecrit	0,67	OUI	0,33	Devoir maison	0,67	18	12											
Vision industrielle en entreprise		PAX9GMAI	O	3	1	Ecrit et/ou Oral	1			NON		Oral	1			30										
3 ECTS à choisir parmi :																										
Anglais*		UIW9PAN1	X	3		Selon les Modalités du SDL														24						
Enseignement transversal à choix proposé par l'établissement**		Code SET	X	3	1	selon les modalités de contrôle du SET														30						
				Total ECTS / Semestre														30	Total Nbre d'heures				107,50	51,00	84,00	81,50

Commentaires : pour retirer le commentaire lié à la cellule "Total Nbre d'heures CM" cliquer droit sur le commentaire, désactiver la modification de texte, supprimer

* Obligatoire si niveau inférieur à B2.

** Les MCC dépendent de l'ETC choisie.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 MECANIQUE	Code Diplôme : PAMMEC1	Date approbation Conseil composante : 30 Mai 2024
Parcours-type : SIMULATION ET INSTRUMENTATION EN MECANIQUE	Code VDI : 126	Date approbation CSPM : 27 Juin 2024
Responsable de la Formation : CHAGNON Grégory	Code Etape : PAM2IM	N° de version dans l'accréditation : 4
Responsable de l'Année : Laurent BAILLET	Code VET : 210	Formation Initiale/Formation Continue Présentiel

Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP
						Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 10																	
Stage en alternance ou classique		PAIMXTAA	O	30	10	Ecrit - rapport stage	2/3	Oral	1/3	pas de session 2, report de notes de session 1							
Total ECTS / Semestre					30									Total Nbre d'heures			

Commentaires :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées